



Quelques informations sur le swahili

De quelle langue s'agit-il ?

Swahili, swahéli ou souahéli ?³

Il s'agit d'une langue bantoue, parlée par une vingtaine de millions de locuteurs dans différents pays d'Afrique de l'Est, entre autre le long des côtes (Tanzanie, Kenya, Ouganda, Zaïre, Comores...). Elle sert également fréquemment de langue véhiculaire entre locuteurs de peuples différents et représente ainsi la langue bantoue la plus connue et la plus parlée.

Cette langue comporte beaucoup de termes d'origine arabe ; d'ailleurs « swahéli » vient du terme « sahel » (rivage). Il s'agit des rivages orientaux de l'Afrique, mais le mot est aussi utilisé pour les rivages du Sahara. (C'est d'ailleurs dans cette acception que nous connaissons le Sahel pour ses tristement célèbres années de sécheresse).

Caractéristiques principales du swahili

- une phonétique très simple où l'accent tonique tombe systématiquement sur l'avant-dernière syllabe ;
- un système de 8 classes nominales préfixées – et non 4 comme dans notre exemple – (les classes nominales préfixées sont caractéristiques des langues bantoues) ;
- un système de flexions verbales très complet où des suffixes forment une série de verbes dérivés.

Les classes nominales

Les classes ne correspondent pas à des catégories bien définies de noms : on peut distinguer la classe des êtres humains, la plus nette, celle des liquides, etc., mais l'appartenance à une classe est déterminée par l'usage.

Les noms se répartissent en classes marquées par un préfixe qui se modifie au pluriel. (C'est ce que nous voyons dans notre séquence : par exemple, dans la classe A, le préfixe singulier est « ki », et le préfixe pluriel « vi » ; on a ainsi « kitabu », le livre et « vitabu » les livres.)

Ce système de classes est extrêmement vivace ; la classe affecte pratiquement tous les mots qui se rapportent au nom : sujet, adjectif, pronom et verbe ;

Exemple 1

Classe « ki », dont le pluriel est « vi » : les « choses », entités non vivantes :

ti = radical « chaise »

le = radical « déterminant démonstratif »

kubwa = radical « grand »

« kiti kile kikubwa » = cette grande chaise

« viti vile vikubwa » = ces grandes chaises

Exemple 2

Comparer « mzee » = le vieil homme et « uzee » = la vieillesse.

Dans les deux mots il y a le radical « zee », dont la signification est spécifiée au moment où on lui adjoint le préfixe de classe « m » = être humain, singulier, ou le préfixe « u » = noms abstraits.

Ainsi, si l'on a le radical « toto », le préfixe de classe « m » (sing.) ou « wa » (plur.) = être humain permet de former les mots « mtoto » = l'enfant et « watoto » = les enfants, alors que « utoto », avec le préfixe de classe « u » = noms abstraits, signifie « la jeunesse ».

Quelques points de comparaison avec le français

Il y a d'importantes différences entre le français et le swahili :

- en swahili, le classement de noms se fait de manière très différente ;
- en swahili, on a des préfixes, qui sont (plus ou moins) les mêmes lorsqu'ils sont placés sur l'adjectif ou sur le verbe ;

³ L'essentiel des indications de cette annexe est emprunté à M. Malherbe *op.cit.*, pp. 314-315.



Mais il y a aussi certains points communs :

- le système des préfixes précisant la signification des radicaux (comme on l'a vu ci-dessus) évoque le phénomène des noms « épiciens » en français, c'est à dire les noms qui ne sont pas marqués selon la catégorie du genre avant de recevoir un déterminant qui les spécifie (ex : un enfant, une enfant) ;

- l'accord concerne principalement le groupe nominal, et il découle de la catégorisation du nom (en français selon le genre, en swahili selon la classe) ;
- il y a également un système d'accord entre le groupe nominal et le verbe.

Annexe documentaire 37

D'autres classifications des noms en français

Le français est largement fondé sur une classification des noms selon les catégories du genre et du nombre (la catégorie du genre est une propriété du nom : chaque nom possède un genre ; celle du nombre dépend en revanche du contexte, du message à transmettre). Si l'on examine plus attentivement le fonctionnement de cette langue, on remarque cependant que, à côté de ces catégories évidentes, d'autres classifications moins visibles sont tout de même pertinentes, « grammaticalisées », et ont des répercussions sur la réalisation des énoncés :

- classification selon une distinction « comptable/non comptable » qui se manifeste dans le choix des déterminants :

je mange un fruit *je mange du fruit

(le signe * indique qu'un énoncé est agrammatical, ou en tout cas discutable)

*je mange un riz je mange du riz

- classification selon une distinction « personne/chose » qui se manifeste dans le choix des pronoms interrogatifs :

je vois un livre que vois-tu ? *qui vois-tu ?
tu bois quoi ? *tu bois qui ?

- classification selon une distinction « commun/propre » qui influence l'orthographe d'une part (majuscule), la présence ou l'absence de déterminant d'autre part

j'ai parlé de Dupont *j'ai parlé du Dupont

On peut encore distinguer entre noms abstraits et concrets, individuel et collectif, etc., mais ces catégories n'ont pas réellement de réalisation grammaticale spécifique : les noms collectifs (la foule...), par exemple, n'impliquent pas une catégorie grammaticale mais ils ne s'emploient pas au pluriel.

Dans l'usage, on observe de nombreux « passages » d'une catégorie à une autre, par exemple lorsqu'un nom non comptable est utilisé comme nom comptable :

J'aimerais un lait, s'il vous plaît (avec souvent une nuance sémantique qui est apportée par le changement de catégorie).

Ou lorsqu'un nom propre devient un nom commun :

J'ai beaucoup aimé le Picasso (avec déterminant, mais souvent hésitation sur la majuscule : un natel...).

Ces divers usages montrent que la répartition des noms dans l'une ou l'autre catégorie n'est ni complètement stable, ni complètement prédéterminée.

